



Conseil d'établissement
Séance ordinaire du 13 juin 2023
Début de la réunion à 18h30 en présentiel

Procès-verbal
Vérification du quorum

Membres parents présents	Membres du personnel présents
Mme Anne-Marie Robitaille	Mme Ann Lebrasseur-Arcand
Mme Maude Vallée	Mme Kim Tourigny
Mme Tanya Iermieri	Mme Annie Lacasse
Mme Isabelle Paquette	Mme Murielle Dupras
Mme Cindy Rompré	Mme Joanne Laviolette
Mme Sherazade Aissaoui	Mme Josée Hamelin
Membres de la direction	
M. Frédéric L'Hérault, directeur	
Mme Marie-Michèle Prud'Homme-Gagnon, directrice adjointe	
Membre public : Mme Dahlia Mills	

1. Mot de bienvenue

Mme Robitaille souhaite la bienvenue.

2. Questions du public

Un membre du public est présent (Mme Dahlia Mills), il n'y a pas de question.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Mme Cindy Rompré et appuyé de Mme Kim Tourigny. L'ordre du jour est adopté avec l'ajout suivant :

4. Adoption procès-verbal de la réunion du CÉ du 25 avril 2023

Le procès-verbal de la réunion du CÉ du 25 avril 2023 est proposé par Mme Anne Lebrasseur-Arcand et appuyé de Mme Kim Tourigny. Il y a quelques changements :

-Page 2/ point 7.2 : changer mot construction pour rénovations.

-Page 3/ point 7.3 KPI = indicateurs de performances

-Page 4/ 7.6 du retour de Gentilly en fête

-Page 4 7.8 il y a eu un tournoi de kinball, il y a eu un tournoi de soccer

Proposé par Mme Joanne, secondé par Mme Cindy

5. Suivis au procès-verbal du 14 mars 2023

Les membres de la direction nous expliquent que :

Photos des finissants ont eu lieu avec la compagnie Boîte Blanche.

Travaux de la cour d'école édifice de la Présentation. M. L'Hérault explique comment se déroulent les travaux, le stationnement est devenu la cour des élèves pour 9 jours, les camions circulent, un signaleur temps plein pour la sécurité des élèves.

Travaux à l'intérieur aux deux édifices, rénovations des planchers et des luminaires. Début le 27 juin.

Transport scolaire, pas d'autres événements récents à signaler.

6. Objets de décision

6.1 Matériel didactique

M. L'Hérault présente les listes de matériel didactique et tout le travail que cela représente (nombre de pages, chiffrer par année, prix actuel, montants arrondis pour abaisser le taux d'erreurs, arrondis à l'avantage des parents). Les analystes du centre de services scolaires ont vérifié les listes. M. L'Hérault explique les mouvances des frais avec les comparables des quatre dernières années. On se rend compte que l'agenda chez les parents des 6^e année l'an dernier 2022-2023 l'ont reçu par erreur gratuitement. Les parents n'ont pas été chargés. Les reprographies ont augmenté également leurs frais.

Proposé par Mme Kim Tourigny, secondé par Mme Josée Hamelin

Résolution 22-23-203-09

6.2 Fournitures scolaires

M. L'Hérault explique qu'il s'agit du même principe que le matériel didactique. Il existe un procédurier pour expliquer ce que nous pouvons charger ou non aux parents, par exemple les crayons, les bâtons de colle, etc. Nous n'avons plus le droit de traduire ni prendre des photos des fournitures scolaires pour accommoder les parents de nos élèves de l'accueil. Nous pouvons dire « de style Sharpie ». Nous ne pouvons plus demander de boîtes de mouchoirs. Les sacs de fournitures scolaires préparés par l'école n'auront pas lieu l'an prochain vu le départ de Mme Julie Cuerrier et Mme Murielle Dupras.

Proposeur Mme Annie Lacasse, secondaire Mme Ann Lebrasseur-Arcand

Résolution 22-23-203-10

6.3 Principe d'encadrement des coûts

Chaque école doit se doter de principes d'encadrements des coûts selon la loi de l'instruction publique. On peut dire un montant maximal. On pourrait favoriser le matériel réutilisé d'une année à l'autre. Ces principes doivent être joints à la résolution du conseil d'établissement. On peut attendre en septembre pour faire la résolution. C'est pour l'année 2023-2024. M. L'Hérault propose d'offrir aux parents la possibilité de conclure une entente pour des paiements de plusieurs versements. Mme Robitaille propose que nous réfléchissions et que nous statuions au prochain CE, en septembre 2023.

6.4 Mesures visant à favoriser l'accès aux élèves

Nous devons faire une résolution au CE ici aussi pour aider les élèves et soutenir ces frais. Murielle Dupras propose l'accès au plus grand nombre. Mme Robitaille propose que nous réfléchissions et que nous statuions au prochain CE, en septembre 2023.

6.5 Budget initial 2023-2024

Prévision budgétaire pour l'an prochain. Ce montant sera ajusté avec le budget réel à l'automne 23-24. Équilibre malgré l'inflation. Budget total 2 186 496\$.

Proposeur Mme Kim Tourigny, secondaire Mme Josée Hamelin

Résolution 22-23-203-11

6.6 Entente du traiteur

Le Traiteur Félix est à l'écoute de nos besoins. Ils sont venus observer nos modes de fonctionnement. Augmentation à 6,45\$ pour le repas régulier et 7,45\$ pour la grande portion. Auparavant c'était 5,95\$. La plateforme est facile à utiliser. Les parents du CE considèrent le service bon, l'augmentation des prix justifiable.

Proposeur Mme Josée Hamelin, secondaire Mme Maude Vallée

Résolution 22-23-203-12

6.7. Nombre de membres du CE

M. L'Hérault explique que nous devons revoir notre composition à chaque année. L'équipe-école a proposé lors de la dernière assemblée générale qu'il y ait le même nombre d'enseignants pour chaque édifice. Nous avons toujours Mme Joanne et un membre du SDG. Il reste donc 4 places pour le corps professoral. Mme Robitaille propose de favoriser deux enseignants de chaque édifice. Mme Ann affirme que le procès-verbal est un irritant. Il est résolu à l'unanimité de conserver le nombre de 6 membres parents et de favoriser le nombre égal d'enseignants de chaque édifice.

Proposeur Mme Kim Tourigny, secondaire Mme Tanya Iermieri

Résolution 22-23-203-13

6.8. Bilan du plan de lutte intimidation

Mme Joanne Laviolette explique les actions réalisées cette année 22-23 et celles que nous visons pour 23-24. Cette année nous avons débuté l'utilisation du SOI dans Mozaïk pour signaler les manquements de comportements au code de vie. Nous avons débuté cette année les rassemblements pour le code de vie pour remettre des diplômes positifs aux élèves qui se démarquaient pour le bon respect du code de vie.

Proposeur Mme Joanne Laviolette, secondaire Mme Maude Vallée

Résolution 22-23-203-14

6.9. Plan santé bien-être

M. L'Hérault explique qu'il s'agit de la nouvelle mouture du plan de lutte à l'intimidation. Mme Prud'homme explique les nouvelles visées du plan : aider nos élèves sur le plan de la santé mentale, augmentation significative de l'anxiété, difficulté au niveau des habiletés

sociales. Mme Joanne explique que nous souhaitons revoir entre autres le programme de prévention universelle. M. L'Hérault explique qu'il y a maintenant des visées précises au niveau des signalements ou les plaintes concernant un acte à caractère sexuel. M. L'Hérault explique les sondages SEVI pour obtenir des données pour créer le nouveau plan de santé bien-être.

Proposeur Mme Joanne Laviolette , secondeur Mme Josée Hamelin

Résolution 22-23-203-15

6.10. Utilisation des locaux

M. L'Hérault explique le plan des deux édifices de Gentilly. L'édifice de la Présentation est désormais plein, toutes les classes sont occupées.

Proposeur Mme Cindy Rompré, secondeur Mme Sherazad Assaoui

Résolution 22-23-203-16

6.11. Bilan du CE

Mme Robitaille explique que ce point sera reporté à l'assemblée générale de septembre 2023.

7. Objet d'information

7.1. SDG : règle de fonctionnement. Il y aura des changements de la part du centre de services (frais de base, retards, etc.) 9,75\$ au lieu de 9,35\$ pour l'an 23-24. Mme Murielle Dupras nous explique les activités pour l'an prochain, pour approbation.

Proposeur Mme Tanya Iermieri, secondeur Mme Sherazad Aissaoui

7.2. Gentilly en fête

Mme Robitaille explique que le comité a décidé de faire des petites soirées une fois par mois. Le 29 septembre 2023 il y aura le BBQ de la rentrée.

7.3. Projet éducatif

M. L'Hérault explique les consultations qui ont eu lieu avec l'équipe-école et avec les parents. Mme Annie Lacasse exprime son malaise de ne pas avoir présenté à l'équipe-école d'abord avant de présenter au CE. Mme Robitaille explique que ce n'est pas un point de décision, seulement des suivis avec le CE pour démontrer le

chantier. Mme Robitaille explique que le CE doit être informé, c'est obligatoire. Le processus continue d'avancer.

7.4. PEVR

Mme Robitaille explique le PEVR du CSSMB. M. L'Hérault présente le document issu du CSSMB à l'écran. Nous n'avons pas de commentaires à apporter sur le contexte du CSSMB. Nous n'avons pas de commentaires sur les enjeux du CSSMB. Nous n'avons pas de commentaires à formuler sur les axes transversaux. L'équipe-école est satisfaite que le bien-être des membres du personnel est considéré dans les orientations. Le document est envoyé.

7.5. Prochaine Assemblée générale le jeudi 7 septembre 2023.

7.6. Des enseignants et des professionnels

Mme Josée explique que les enseignants sont très occupés avec de belles activités de fin d'année (olympiades, kermesse, fête de fin d'année, sortie au Biodôme, BBQ des activités sportives)

7.7. Des activités culturelles, sportives et récréatives passées et à venir

Beaucoup d'activités sportives récentes : championnat d'athlétisme, championnat de flag-football, tournoi de soccer régional, open canadien de kinball. Plusieurs bannières ont été remportées par nos équipes sportives.

7.8. Du représentant du comité de parents : résolution concernant le plomb dans l'eau.

Mme Robitaille explique que le CSSMB testera tous les points d'eau qui n'ont pas encore été testés. Que le CSSMB s'engage à offrir des points d'eau aux élèves, notamment près des gymnases. Elle lit un document expliquant tous les points pour lesquels le CSSMB s'engage. Ils désirent régler les problèmes et donner des suivis.

8. Correspondance

Aucune. Mme Robitaille remercie Mme Murielle et Mme Cindy Rompré pour toutes les années à avoir siégé sur le CE.

9. Divers

9.1 Comité de circulation

Aucune information

9.2 Direction

M. L'Hérault explique que nous aurons pour l'an 23-24 une nouvelle directrice adjointe.

9.3 Photo des finissants.

Mme Prud'homme explique que les photos ont eu lieu avec la compagnie Boîte Blanche. Un commentaire constructif a été donné de la part de Mme Cindy Rompré pour que la cie s'ajuste à l'ère du numérique et offre des versions numériques des photos d'élèves que nous pourrions acheter en ligne.

10. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21h43 par madame Robitaille. La prochaine rencontre se tiendra en septembre 2023.

École primaire Gentilly

Édifice de la présentation, 244, av. de la présentation, Dorval, H9S 3L6 ☎(514) 687-7598 📠(514) 631-9481

Édifice Fénelon, 355 bd Fénelon, Dorval, H9S 5T8 ☎(514) 855-4229 📠(514) 631-2262

gentilly.ecoleouest.com